

ACTU Caux Austreberthe

Les actualités de la Communauté de communes Caux-Austreberthe - **Septembre / Octobre 2026**

Petite enfance
un relais pour les parents
et les professionnels

pages 4 et 5



Et si on vous faisait marcher ?
page 3 Économie

Le solaire chez vous
page 6 Services rendus

Le tri c'est simple
page 7 Environnement

2 Le courrier des lecteurs



Au fil de nos actualités sur les réseaux, vous nous posez des questions, nous interpellez et c'est important. Important parce que les actions mises en place vous concernent directement. Je souhaite prendre le temps d'y répondre directement via ce courrier des lecteurs. Bonne lecture !

Charles Bouillon

Président de la Communauté de communes Caux-Austreberthe
Maire de Barentin

1 CHIFFRE, 1 EXPLICATION

2 251 760€
d'épargne nette en 2025

C'est la capacité financière dégagée par le budget principal de Caux-Austreberthe après avoir payé les dépenses nécessaires au fonctionnement des services et, le cas échéant, le remboursement des emprunts. En clair : c'est l'argent que la collectivité peut mobiliser pour financer ses investissements sans avoir besoin de recourir systématiquement à l'emprunt.

Une épargne en hausse de 94 %

En un an, cette épargne nette a presque doublé : +94% par rapport à 2024. Une progression qui traduit la bonne santé financière de Caux-Austreberthe et sa capacité à maîtriser ses dépenses tout en maintenant ses services. Autre indicateur important : le budget principal n'a désormais plus d'emprunt à rembourser. La collectivité dispose ainsi de davantage de marges pour préparer ses futurs investissements et faire face aux imprévus. Une situation financière saine qui permet de continuer à investir pour le territoire tout en préservant l'avenir.

J'ai remarqué que la circulation avait été modifiée au niveau de Quick dans la zone commerciale de Barentin. Pourquoi avoir lancé cette expérimentation et est-ce que les premiers résultats sont concluants ?

Jérôme, Limésy

Cette expérimentation part d'un constat très concret : certains mouvements étaient inutilement compliqués à cet endroit de la zone commerciale. En arrivant de Rouen, des automobilistes poursuivaient tout droit avant d'être contraints de tourner à droite au stop sur la RD 6015. Même difficulté pour ceux qui sortaient du secteur Picard-Ibis, sans possibilité de rejoindre directement la voie d'en face ou la trémie d'accès à Carrefour. Nous avons donc testé une organisation plus simple, qui autorise désormais ces mouvements et rend les parcours plus directs. Les retours sont très positifs, notamment de la part des enseignes du secteur. L'aménagement sera donc pérennisé à la fin du mois de septembre. Mais cette expérimentation va au-delà d'un simple changement de circulation. Elle s'inscrit dans le Plan de transformation de la zone commerciale, avec une ambition : rendre ce grand pôle économique plus facile d'accès, plus fluide, mais aussi mieux adapté à toutes les façons de se déplacer. Après la création de la sortie sud vers l'A150 et les premiers aménagements cyclables, une nouvelle étape importante est déjà programmée. En 2027, le boulevard de la Liberté, sur la RD 6015, sera réaménagé entre le giratoire du même nom et la limite communale vers Roumare. L'objectif sera d'y donner davantage de place aux mobilités actives et aux déplacements à pied ou à vélo. Nous transformons ainsi la zone commerciale : non pas uniquement pour mieux y circuler en voiture, mais pour en faire un espace plus accessible, plus agréable et mieux connecté au reste du territoire.

Les travaux de cet été ont été compliqués ! Pourquoi fallait-il les faire ?

Yseult, Barentin

Les travaux sont parfois contraignants, notamment lorsqu'ils imposent de modifier la circulation, mais ils sont indispensables pour entretenir notre patrimoine et surtout éviter de perdre inutilement de l'eau potable. Cet été, à Barentin, nous avons ainsi renouvelé 400 mètres de canalisations devenues vétustes et fuyardes rue Pierre et Marie Curie. Le chantier a volontairement été programmé pendant la période estivale, lorsque la circulation est moins importante.

Il restait néanmoins complexe, notamment au niveau du carrefour à feux et de la rue Paul-Painlevé, où il fallait maintenir autant que possible le passage des véhicules et des poids lourds alors même que le collecteur collectait les eaux des deux rues. À ce niveau, et heureusement, les fermetures n'ont duré que 2 jours et demi. Ces travaux s'inscrivent pleinement dans notre plan Sobriété Eau : préserver la ressource, c'est aussi agir sur nos réseaux pour limiter les fuites avant qu'elles ne deviennent plus importantes et plus coûteuses. Cette modernisation va donc se poursuivre.

À Barentin, de prochaines interventions sont prévues rue Victor-Hugo et dans la sente piétonne entre les rues Kennedy et Boieldieu. Au printemps dernier, 700 mètres de réseau avaient déjà été renouvelés à Limésy, rues de La Tosse et de La Jurie. Ces chantiers peuvent occasionner quelques désagréments temporaires, mais ils répondent à un objectif très concret : disposer d'un réseau plus fiable et préserver, sur le long terme, une ressource en eau qui devient de plus en plus précieuse.

J'ai une carte d'accès à la déchèterie, mais je n'ai pas toujours l'information lorsqu'un service déchets est modifié. Comment être sûr de ne rien manquer ?

Youssef, Blacqueville

C'est une vraie question, car le service déchets peut être ponctuellement modifié : fermeture exceptionnelle de la déchèterie, changement d'horaires, collecte décalée en raison de la météo... Notre objectif est que chacun puisse disposer de l'information le plus simplement possible. Si vous possédez un badge d'accès à la déchèterie, l'adresse mail renseignée lors de la création de votre badge nous permet notamment de vous transmettre certaines informations pratiques : fermetures ou horaires exceptionnels, évolution du service, événements proposés sur le territoire ou encore décalages de collecte. Pensez également à vérifier régulièrement vos courriers indésirables ou spams : nous nous sommes aperçus que certains de nos messages pouvaient parfois y être classés automatiquement. Mais nous avons aussi fait le choix de multiplier les moyens de s'informer. Sur caux-austreberthe.fr, la rubrique « Déchets » rassemble les calendriers de collecte, les consignes de tri, les informations sur la déchèterie, mais aussi toutes les démarches pour demander un badge, un conteneur ou un composteur et les aides proposées pour réduire nos déchets. Ces actualités sont également relayées sur notre page Facebook Communauté de communes Caux-Austreberthe. L'enjeu est simple : vous permettre de trouver rapidement une information fiable, qu'il s'agisse d'un changement exceptionnel ou d'une démarche du quotidien. Et pour les situations particulières, le pôle Propreté reste joignable au 02 32 94 49 06 ou par mail à proprete@cc-caux-austreberthe.fr.

Un nouveau point de vente **MOCA.** est disponible !

Retrouvez-nous à la **Maison France Services**
au 4 rue de l'ingénieur Locke, aux horaires d'ouverture habituels



Une question ?

Vous avez une anecdote sur le territoire ? Partagez vos histoires insolites par messages sur nos réseaux sociaux, Facebook : [@cauxaustreberthe](https://www.facebook.com/cauxaustreberthe) et Instagram [@cauxaustreberthe](https://www.instagram.com/cauxaustreberthe)

Et si ... On vous faisait marcher ?



Il y a un mois, nous cherchions les points de fraîcheur lors des longues journées de canicule. Dans quelques semaines, nous apprécierons la douceur de la couette et la chaleur du coin du feu.

C'est donc le moment de profiter des belles journées d'automne, des lumières rasantes, des feuilles multicolores, des châtaignes et champignons du Pays de Caux et de la vallée de l'Austreberthe.

Pour motiver ceux qui sont tentés de passer en mode « hibernation », voici trois chemins, à deux pas de chez vous.

Retrouvez-les, dans le détail, avec la possibilité de les télécharger ou d'être guidé via GPS sur l'appli gratuite CIRKWI®.

Le nouveau Circuit Inspire à Bouville 1 km – 1 h – Très facile

L'édition 2026 du Festival Inspire à Bouville a transformé le village en un véritable musée de street-art à ciel ouvert. Au total, 15 artistes invités, créateurs nationaux et internationaux comme Oji, Stoul, Mantra ou Alex Senna, ont investi la commune.

Vous retrouvez ces œuvres peintes sur les murs en briques cauchoises ou le long des chemins de randonnée. Ouvrez les yeux et redécouvrez le village sous cet angle inattendu.

La balade « hommage aux femmes »

6 km – 2 h – Facile

Vous connaissez Barentin ? Vous en êtes sûr ? Vérifiez-le en parcourant la ville, en posant un regard neuf sous l'angle des 19 statues de femmes que ce tracé permet de mettre en valeur.



Vous franchirez l'Austreberthe à quatre reprises et pourrez également observer d'autres statues de notre « musée à ciel ouvert » ainsi que des œuvres peintes du Festival Inspire.

Plateau de Caux et Vallées

26 km – 6 h – Difficile

Ici, on ne parle plus de balade, mais de randonnée. Ce parcours est

destiné aux marcheurs qui veulent partir pour la journée munis d'un bon pique-nique.

Le départ se situe au niveau de notre emblématique viaduc, puis direction Pavilly, Bouville, Villers-Écalles et retour à Barentin, entre villages et campagne.

Belles sorties à tous !

Portrait

Vincent Caudron Dirigeant du magasin Flammes du Monde



Il met le feu chez ses clients !

Les amateurs de douce chaleur au coin du feu auront remarqué une des nouvelles enseignes de la zone : Flammes du Monde. Vincent Caudron nous en dit un peu plus sur son entreprise

spécialisée dans les poêles à bois et inserts.

Comment êtes-vous devenu entrepreneur ?

C'était mon fil rouge : monter ma boîte avant mes 50 ans. Tout au long de mon parcours professionnel, j'avais cet objectif.

Parlez-nous de ce moment de vérité, du jour où vous avez fait le premier pas.

Une année charnière, une séparation, une ambiance plus tendue au travail. Mes enfants étaient autonomes, j'avais les cartes en main. C'était le moment. Avec la CCI et Initiative Rouen, j'ai bouclé mon financement, trouvé ce local, et ... en avant !

Sur la zone commerciale, dès le début, c'est du haut niveau, non ?

C'est vrai, on parle tout de suite de montants élevés. Le loyer moyen est de 110€ par m² par an. Je vous laisse découvrir le showroom, faire le calcul. Mais l'emplacement est idéal, entre mes deux confrères, ça nous donne une belle visibilité. Et puis, la zone, je la connais bien. Je suis rouennais et j'ai fait partie de l'équipe du magasin Aäsgard dès l'ouverture en 2020. J'ai aussi « un peu » d'expérience dans la grande distribution : 26 ans chez E. Leclerc. On apprend à se lever tôt, et la rigueur aussi. Dans notre métier, on met le feu chez les gens. Ça compte la rigueur ! Et le réseau Flamme du Monde aide bien.

Justement, vous êtes franchisé. En quoi ça consiste ?

Ce sont 21 magasins en France qui partagent l'outil de modélisation

3D, la centrale d'achat, le logiciel de gestion, la formation, et bien sûr la notoriété et la communication.

Le chauffage bois, c'est pas un peu dépassé ?

Nos appareils offrent un niveau d'efficacité très élevé : la double combustion donne un excellent rendement et permet de brûler 85% des gaz des fumées. C'est ce qui permet de les financer avec l'Eco-prêt à taux zéro. Et c'est aussi l'énergie la moins chère du marché, d'où son succès.

L'activité se développe, vous recrutez ?

Tout à fait. Un technico-commercial et aussi un.e jeune en alternance que nous allons former sur le métier de technicien installateur.

Votre proverbe favori ?

Là où il y a une volonté, il y a un chemin

Votre plat préféré ?

Une bonne salade César

Où trouvez-vous votre énergie ?

Après de ma compagne, de mes enfants

Le lieu où vous vous ressourcez ?

Dans le cadre encore sauvage de la Bretagne, chez ma mère

Vous pouvez dîner avec qui vous voulez. Vous choisissez qui ?

Pierre-Gilles de Gennes. Il parlait simplement de choses complexes.

Un livre à nous conseiller ?

« Vivre 1000 ans » de Laurent ALEXANDRE



Pour en voir plus !



Petite enfance

Un relais pour les parents et les professionnels



Trouver un mode d'accueil pour son enfant, devenir parent employeur, exercer comme assistante maternelle sans rester isolée... Autant de situations où il est utile de savoir vers qui se tourner. Gratuit et ouvert à tous.tes, le Relais Petite Enfance de Caux-Austreberthe accompagne les familles comme les professionnelles de l'accueil individuel.



Un point de repère

Crèche, assistante maternelle, Maison d'Assistants Maternels... Pas toujours facile de s'y retrouver lorsque l'on cherche une solution pour faire garder son enfant.

Le Relais Petite Enfance, ou RPE, est justement là pour informer les parents et futurs parents sur les différents modes d'accueil existants et les aider à trouver celui qui correspond le mieux à leurs besoins.



Sur les neuf communes de Caux-Austreberthe, les familles peuvent aujourd'hui compter sur 176 assistants maternels, 10 Maisons d'Assistants Maternels (MAM) et 5 crèches.

Le RPE peut orienter les parents vers les professionnels disponibles et les accompagner dans leurs premières démarches. Les familles peuvent également consulter le site monenfant.fr pour rechercher un mode d'accueil près de chez elles.

Parents employeurs : être accompagnés dès le départ

Choisir une assistante maternelle, c'est aussi devenir particulier employeur. Contrat de travail, rémunération, droits et obligations, déclaration auprès de Pajemploi... Les démarches peuvent sembler complexes lorsqu'on les découvre.

Là encore, le RPE joue un rôle de guide. Il aide les familles à comprendre les étapes à suivre et les points à aborder avec la professionnelle avant de s'engager.

Au-delà des questions administratives, la première rencontre est essentielle : rythme de l'enfant, sommeil, alimentation, habitudes, besoins particuliers, organisation familiale... C'est l'occasion pour chacun d'échanger librement afin de construire une relation de confiance.

Pour les professionnelles, ne pas rester seules

Le Relais est aussi un lieu ressource pour les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile.

Ils peuvent y trouver des informations sur leur métier et le droit du travail, échanger sur leurs pratiques ou encore être accompagnées dans leur professionnalisation et leur formation.

Car accueillir de jeunes enfants à son domicile ou au sein d'une MAM est un véritable métier. Agréées et formées, les assistantes maternelles veillent quotidiennement à leur sécurité et à leur bien-être, mais participent aussi à leur éveil et à leur développement.

Le RPE leur permet surtout de se rencontrer, de partager leurs expériences et de prendre du recul sur leur pratique professionnelle.

Des ateliers qui viennent au plus près des enfants

Le Relais Petite Enfance se déplace sur le territoire. Des ateliers sont proposés notamment à Barentin, Pavilly, Limésy et Blacqueville, afin de rapprocher les activités des professionnelles et des enfants qu'elles accueillent.



Une question ?

Vous pouvez contacter
Chloé Attagnant, notre coordinatrice
du Relais Petite Enfance de Caux-
Austreberthe, aux horaires des
permanences administratives
 ✉ rpe@caux-austreberthe.fr
 ☎ 06 49 57 03 41

Baby-gym, activités manuelles, contes et lectures, sorties nature le long des voies vertes, découverte du musée des Beaux-Arts... les propositions sont variées.

Certaines rencontres permettent aussi de créer des passerelles avec d'autres générations ou d'autres univers. À Pavilly, des ateliers sont organisés avec les résidents de l'EHPAD La Madeleine. Le RPE s'associe également au festival Inspire pour proposer des découvertes culturelles.

Et le programme continue de s'enrichir : des ateliers autour du cirque et de l'univers équestre sont envisagés pour l'année à venir.

Pour les enfants, ces temps sont autant d'occasions d'expérimenter, de rencontrer d'autres enfants et de découvrir progressivement la vie en groupe.



« Le Relais, c'est un vrai point de repère »

Interview croisée



Madame Granlin, Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance :
Qu'apportent les activités proposées par le Relais aux enfants ?

Madame Villamaux, assistante maternelle :

Ce sont des moments de découverte et de partage. Les enfants peuvent bouger, expérimenter, écouter des histoires, découvrir la nature ou participer à des activités qu'on ne peut pas toujours proposer à la maison. Ils rencontrent aussi d'autres enfants. Et pour nous, professionnelles, ces rendez-vous permettent de sortir du quotidien et de partager d'autres expériences avec eux.

Madame Villamaux :
Pourquoi avoir choisi de proposer des activités dans plusieurs communes ?



Madame Granlin :

Parce que nous voulons que le Relais soit accessible au plus grand nombre. L'itinérance permet d'aller au plus près des assistantes maternelles et des enfants accueillis, quelle que soit leur commune. C'est aussi une manière de faire vivre le service à l'échelle de tout Caux-Austreberthe.

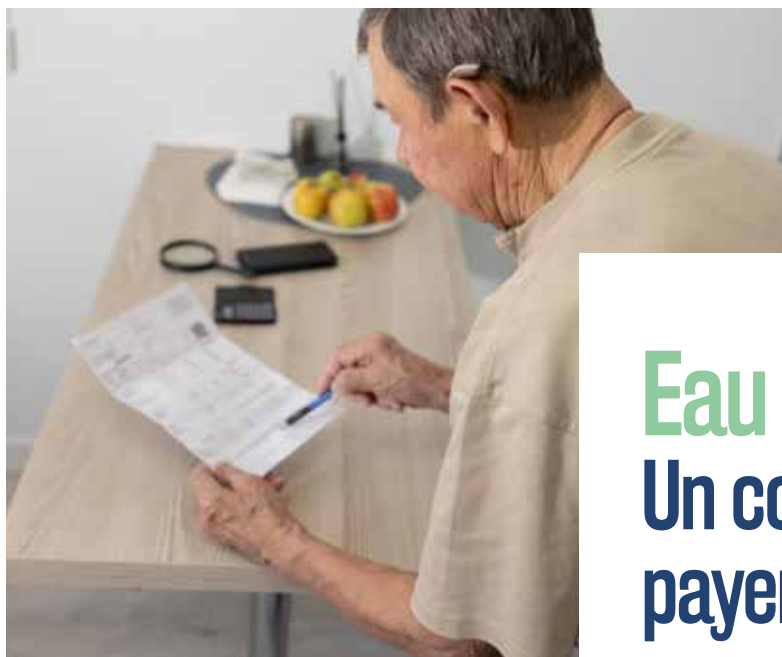


Madame Granlin :
Si vous deviez résumer le rôle du RPE en quelques mots ?

Madame Villamaux :

C'est un vrai point de repère. On y trouve des activités pour les enfants, des informations sur notre métier, des échanges entre professionnelles et un accompagnement quand on en a besoin. Surtout, cela permet de ne pas rester seule dans sa pratique.

6 Services rendus



Une facture d'eau ou d'assainissement peut parfois peser lourd dans le budget. Pour aider les habitants qui rencontrent des difficultés, Caux-Austreberthe a prévu un dispositif de soutien sous la forme de chèques Eau et Assainissement.

Leur objectif est simple : permettre de régler tout ou une partie d'une facture.

9 000 € mobilisés chaque année

Ce soutien est prévu dans les contrats de délégation des services publics de l'eau et de l'assainissement. Chaque année, deux enveloppes sont ainsi consacrées aux abonnés qui en ont besoin : 4 000 € pour l'eau potable et 5 000 € pour

l'assainissement. Les aides prennent la forme de chèques de 10 ou 20 €, valables pendant un an. Ils peuvent être utilisés directement pour diminuer le montant restant à payer sur une facture.

Eau et assainissement Un coup de main pour payer sa facture

Une aide attribuée au plus près des habitants

Ce sont les communes qui distribuent ces chèques. Chacune choisit les modalités adaptées à son organisation : le CCAS peut par exemple



instruire les demandes dans les communes les plus importantes, tandis qu'une commission sociale peut s'en charger dans les plus petites. Le nombre de chèques attribués à chaque commune est calculé selon son poids dans les services d'eau et d'assainissement. La moitié de l'enveloppe dépend du nombre d'abonnés et l'autre moitié du nombre d'habitants.

Les premières aides sont disponibles

Pour faciliter les démarches, la gestion du dispositif est entièrement dématérialisée entre la commune, Veolia et l'abonné. Les communes ont signé une convention avec Caux-Austreberthe et Veolia précisant les modalités de fonctionnement. Les premières distributions viennent de débuter. Si vous rencontrez des difficultés pour régler votre facture d'eau ou d'assainissement, le bon réflexe est donc de vous rapprocher de votre mairie pour connaître les conditions d'attribution appliquées dans votre commune.



Produire une partie de son électricité grâce au soleil, l'idée séduit de plus en plus de particuliers. Mais entre l'envie et l'installation de panneaux photovoltaïques, les questions sont nombreuses : ma toiture est-elle adaptée ? Quelle puissance choisir ? Combien vais-je produire ? À quel prix ? Et surtout, comment être certain de faire les bons choix ?

Un accompagnement pour décider sereinement

Pour aider les habitants à construire leur projet, Caux-Austreberthe s'associe au Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime

Un devis personnalisé est établi puis vérifié dans le cadre de l'accompagnement avant toute signature.

Vous restez libre de votre choix

La mise en concurrence des professionnels doit également permettre de rechercher des conditions financières intéressantes. Pour autant, rien n'est imposé : chaque habitant reste

Cette réunion publique permettra de comprendre simplement le fonctionnement du photovoltaïque, de découvrir les étapes de l'accompagnement et surtout de poser vos

questions. Le tout sans engagement : avant de produire son électricité, la première étape reste de disposer des bonnes informations.

Le solaire chez vous Caux-Austreberthe vous accompagne

(SDE76). L'objectif : apporter une information fiable, sécuriser les différentes étapes et permettre à chacun de décider en connaissance de cause.

Le dispositif prévoit notamment une présélection d'installateurs locaux répondant à des critères précis : qualifications, expérience, assurances ou encore qualité des équipements proposés. Une première façon d'éviter de se retrouver seul face à la multitude d'offres commerciales.

Une visite du logement permet ensuite d'étudier concrètement le projet : configuration de la toiture, puissance envisageable, production estimée...

entièrement libre de poursuivre ou non son projet. S'il décide de se lancer, il contractualise directement avec l'entreprise retenue.

Une réunion pour poser toutes vos questions

Vous envisagez le solaire mais ne savez pas encore si votre maison s'y prête ? Venez vous renseigner jeudi 15 octobre à 18h, au siège de Caux-Austreberthe, 103 allée des Vergers à Barentin. Accueil dès 17h45.



Vous avez toujours un doute lorsque vous trie vos déchets ? Le tri des déchets repose sur une règle simple : tous les emballages (plastique, métal ou carton) et les papiers vont dans le bac à couvercle jaune. Ces déchets doivent être déposés en vrac.

L'erreur la plus fréquente consiste à raisonner uniquement en fonction de la matière. Or, ce n'est pas parce qu'un objet est en plastique, en métal ou en carton qu'il doit être déposé dans le bac de tri. Pour être trié, il doit s'agir d'un emballage ou d'un papier.

Le bon réflexe est donc de vous demander : « Est-ce un emballage ou un papier ? » Adopter ce réflexe permet d'éviter les erreurs de tri et de faciliter le recyclage des déchets.

Faisons quelques tests à chaud

Où jetteriez-vous votre brosse à dent en plastique usagée ? Bac d'ordures ménagères ou bac de déchets recyclables ?

Réponse : Bien que ce déchet soit en plastique, il ne s'agit pas d'un emballage. Votre brosse à dents usagée va dans le bac d'ordures ménagères.

Et le carton qui entoure votre nouveau pack de yaourts, vous le jetteriez dans votre bac jaune ?

Réponse : Ce carton est un emballage, alors aucun doute, il a sa place dans le bac de tri.

Vrai ou faux ? Je jette les essuie-mains usagés dans le bac de tri ?

Réponse : Faux ! Les feuilles d'essuie-tout sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères. Bien souvent après utilisation, ces déchets sont trop souillés pour être recyclés (im-bibées d'eau, de sauces ou de produits ménagers). Ce ne sont que les papiers (feuilles, enveloppes, magazines souples...) qui sont à déposer dans le bac de tri.



Le tri, c'est simple mais ne vous fiez pas uniquement à la matière !

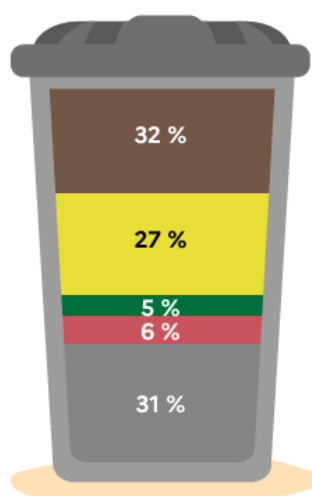
Et si votre poubelle vous réservait quelques surprises ?

Saviez-vous qu'environ 27 % du contenu de votre poubelle d'ordures ménagères est constitué de

déchets qui pourraient être triés et recyclés ? Ce chiffre, issu du rapport MODECOM 2024, vous invite à vous interroger sur vos habitudes de tri : et si, parmi vos déchets quotidiens, certains avaient finalement leur place dans le bac jaune ?

Avant de jeter un déchet, posez-vous une seule question : « Est-ce un emballage ou un papier ? » Si la réponse est oui, direction le bac

Composition moyenne des Ordures Ménagères Résiduelles (2024)



223,5 kg/hab./an

Biodéchets 71,2 kg/hab.an

Emballages (hors verre) et papiers 59,4 kg/hab.an

Emballages en verre 10,6 kg/hab.an

Déchets faisant l'objet d'autres collectes 13,2 kg/hab.an

Textiles, linges de maison, électroménagers, médicaments, articles de sport...

Résiduels 69,1 kg/hab.an
Mouchoirs, couches...

de tri ! Ce petit réflexe, appliqué au quotidien, peut permettre de réduire considérablement le contenu de votre poubelle d'ordures ménagères et d'améliorer la qualité du tri des déchets recyclables.

Trier c'est bien. Réduire, c'est mieux !

Trier vos déchets dans le bon bac, c'est essentiel, mais réduire vos déchets à la source, c'est encore mieux ! Avant même de penser à la bonne poubelle, vous pouvez vous interroger sur ce que vous achetez et sur la quantité de déchets que vous allez produire. Pour éviter de produire trop de déchets, privilégiez les produits peu ou pas emballés, choisissez des produits réutilisables, achetez en vrac lorsque cela est possible, donnez ou réparez plutôt que de jeter. Ces petits gestes permettent de réduire la quantité de déchets produits au quotidien. Ces changements peuvent faire évoluer vos habitudes de consommation. Prenez votre temps et avancez progressivement, en commençant par les gestes les plus simples avant de vous attaquer à ceux qui demandent davantage d'efforts. Voici quelques idées pour vous aider : utilisez une gourde plutôt qu'une bouteille jetable, utilisez une serviette en coton lavable plutôt que de l'essuie-tout en papier, utilisez un savon solide plutôt qu'un savon liquide en bouteille...

Accumulés, ces changements vous permettent de produire moins de déchets et, à terme, d'alléger votre poubelle !

Une question sur le tri d'un déchet ? Téléchargez l'application guide du tri de Citeo ou bien nous contacter par mail à proprete@cc-caux-austreberthe.fr ou au 02 32 94 92 15.

Les bons gestes !

Après Halloween, ne jetez pas vos citrouilles !

Donnez une seconde vie à vos citrouilles après Halloween ! Encore comestibles, elles peuvent être cuisinées en soupe, gratin ou gâteau. Sinon, direction le compost ou le point d'apport volontaire de biodéchets le plus proche.

Les emballages recyclables : privilégiez le dépôt en vrac !

Déposez vos emballages recyclables en vrac dans le bac jaune, ou dans un sac jaune transparent. Les sacs opaques empêchent le contrôle visuel du contenu et peuvent entraîner un refus de collecte en cas de trop nombreux déchets indésirables. Ces erreurs ont aussi un coût pour la collectivité : privilégiez donc le vrac ou le sac transparent !



Le salon de Marine

situé au 28 rue Adolphe Lasne à Pavilly,

a obtenu le label Éco-Défis !

Grâce à l'utilisation de produits naturels français, le passage à l'éclairage Led et l'isolation de la devanture du salon et vise un prochain défi : le recyclage des cheveux.



Valorisons ensemble nos engagements pour la planète !

Pour nos commerçants et artisans, Caux-Austreberthe prend en charge la démarche EcoDéfi de la Chambre des Métiers.

Contact Cyril Lecerf
au 06 07 59 04 14

Pendant ce temps-là... à **CAUX- AUSTREBERTHE**

Le festival **Inspire** s'est installé à Bouville cette année !

Des animaux un peu spéciaux
ont été repérés dans les
champs... une chargée
de mission culture et
communication et une directrice
générale des services...

Et coucou !

**TAP
TAP
TAP**

Le travail est intense.
Et chaque moment est
exploité au maximum

Même nos vaches en profitent !!!

MEUH !

j'aime bien ce motif, t'en penses quoi Micheline ?

Des techniques, des univers
différents se rencontrent.

Merci à l'ensemble des personnes
qui ont contribué à l'organisation
du festival, mais aussi ma mère,
mon père, mes petits-cousins et...

Et en coulisse, une belle équipe travaille
à leur accueil et à l'organisation
de la fête de clôture

Un évènement qui célèbre
les rencontres

Vous êtes
ma préférée

Heureusement
qu'il ne pleut
pas...

Et surtout la fête !

GNION !

C'est moi la plus forte !

L'équipe **Inspire**

de Caux-Austreberthe souhaite remercier
chaque personne mobilisée pour la réussite du
festival, et un merci plus particulier pour l'équipe
incroyable de Bouville et nos partenaires.

Les œuvres sont désormais visibles et
accessibles pour vos balades. Des plans sont
mis à disposition.

A l'année prochaine, pour une édition spéciale
inscrite dans le Millénaire de Guillaume le
Conquérant, autour des femmes au Moyen-âge, à
Émanville, Goupillières et Sainte-Austreberthe.